

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [5]

Artikel: Edito : le grain de sable

Autor: Lempen, Silvia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278297>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

<i>Entre nous soit dit</i>	4
<i>Perles-mêle</i>	
<i>Actuelles Suisse</i>	5
<i>Politique</i>	6
<i>Inégalités : il ne suffit pas d'en prendre acte</i>	
<i>Gret Haller : dedans et dehors</i>	
<i>Nouveau droit matrimonial</i>	9
<i>I - Le mariage change de ton</i>	
<i>Société</i>	10
<i>La procréation nuvelle (suite et pas fin)</i>	
<i>Monde</i>	11
<i>Promotion: voies express pour les femmes</i>	
<i>Cinéma</i>	12
<i>Festival de Créteil : les yeux dévoilés</i>	
<i>Salon du Livre</i>	16
<i>Edition romande : la voix des femmes</i>	
<i>Cantons Actuelles</i>	20
<i>Courrier</i>	23
<i>Clin d'œil</i>	24
<i>La polygamie adoucit les mœurs</i>	

Photo de couverture : Suzanne Osten, réalisatrice du film « Les Frères Mozart ». Svenska Film institutet

LE GRAIN DE SABLE



L'étendue du consensus suscité par une cause est en règle générale inversement proportionnelle à sa puissance novatrice. Ainsi, la décision de l'USAM de lancer un référendum contre la révision de la loi sur l'assurance maladie récemment adoptée par le Parlement a soulevé une réprobation quasi-unanime. Cette décision vise expressément à remettre en question l'institution d'allocations de maternité sur le modèle des allocations pour perte de gain dont bénéficient les militaires. Or, ces allocations constituent un progrès social élémentaire, attendu depuis 40 ans, et qui permet à peine à la Suisse de combler son retard en matière de protection de la maternité. Il est à prévoir qu'une majorité confortable de la population se chargera de renvoyer les patriarches de l'USAM dans leurs cavernes, et c'est tant mieux ; mais il ne s'agit là que d'un objectif minimal de justice et d'humanité.

Le consensus se rétrécit, et les enjeux se corsent, avec le problème de l'instauration d'une véritable égalité des droits entre hommes et femmes. Le Conseil national vient de rejeter, par 70 voix contre 39 (où étaient les autres ?) une initiative de la Bâloise Anita Fetz (POCH) visant à l'élaboration d'une loi anti-discrimination en faveur des femmes. Les milieux de l'économie pointent les pieds, et le fossé se creuse entre la proclamation benoîte des grands principes et leur application concrète. De plus, certaines dispositions de l'initiative, comme l'introduction de quotas de femmes, froissent la sensibilité de bien des personnes sincèrement attachées à la promotion des intérêts féminins. Il y a là matière à réflexion et à confrontation. C'est un débat déterminant pour l'avenir. Cependant, c'est un débat qui se déroule encore selon un schéma hérité du passé, celui de l'opposition classique entre discrimination et égalité. Si leurs opinions divergent, les adversaires parlent du moins le même langage.

Passons maintenant à l'interview de Gret Haller, municipale socialiste bernoise, que Catherine Cossy nous présente en p. 7 de ce numéro. Les femmes, dit Gret Haller, doivent entrer dans le système mais non s'y intégrer. Elles doivent rester un corps étranger à la société. De tels propos clignent comme un phare, mais peu nombreuses sont les navigatrices qui se laissent attirer par sa lumière. Ne sont-ils pas, en effet, scandaleusement contradictoires avec l'un des postulats fondamentaux du féminisme traditionnel, à savoir que les femmes doivent à tout prix sortir de leur marginalité ?

Gret Haller nous invite, elle, à revendiquer une certaine marginalité. La bataille de l'égalité, dit-elle en somme, ne doit pas se terminer par l'assimilation, et le mouvement des femmes doit rester le grain de sable qui empêche de tourner la machine trop bien huilée des évidences masculines. Son discours est difficile à comprendre, dans une situation sociale où la marginalité est encore perçue, malheureusement à juste titre, en termes d'exclusion et d'oppression, et il ne peut espérer trouver qu'un soutien très limité. Nos devrions pourtant faire l'effort de l'écouter, parce qu'il préfigure la politique féministe de demain.